

## PROCES VERBAL

### Séance du Comité Syndical

### 17 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept janvier à 19 heures 30, le Comité du Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine -EPAGE de l'Yerres (SyAGE), légalement convoqué et procédant par délégation du Comité Syndical, s'est réuni à Dans les locaux du SyAGE - 17, rue Gustave Eiffel -91230 Montgeron, sous la Présidence de Monsieur Romain COLAS, Président du Syndicat.

Secrétaire de séance : M. Charles DARMON

#### Etaient présents, les Délégués ci-après

M. Bertrand RÉMOND (Aubepierre Ozouer-le-Repos)(en visio),  
M. Luc SAUVIGNON (CA Orée de la Brie) - représenté par M. Marcel VILLACA,  
M. Patrick CLOGENSON (Clos-Fontaine)(en visio),  
M. Alexandre CARON (Fontenay Trésigny) -représenté par M. André BOUCHER,  
M. Patrick DURAND (Grandpuits-Bailly-Carrois)(en visio),  
M. Michel PRUDON (Courpalay),  
M. Guy USSEGLIO-VIRETTA (Gretz-Armainvilliers, S.M.I.A.E.P. de la Région de Tournan, SICTEU, SMAB, CC Portes Briardes entre Villes et Forêts)(en visio)  
M. Claude BASSILLE (La Croix-en-Brie),  
Mme Nathalie DOUKHAN (Le Plessis Feu Aussoix)(en visio),  
M. Daniel BOUVELE (Lumigny-Nesles-Ormeaux),  
M. Ludovic POUILLOT (Neufmoutiers en Brie)(en visio),  
M. Patrick VORDONIS (Ozoir la Ferrière) -représenté par M. Carlos VINHAS PEREIRA (en visio),  
Mme Florence TROISVALLETS (Pecy)(en visio),  
M. Marcel VILLAÇA (Sevron),  
M. Charles DARMON (Varennes-Jarcy, CA l'Orée de la Brie),  
M. Max GRANDISSON (Vaudoy-en-Brie, CC du Val Briard)(en visio),  
M. Christophe MARTINET (Verneuil l'Etang, S.I.A.E.P Andrezel Verneuil l'Etang Yèbles) (en visio),  
M. Christian GHIS (CA Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart),  
M. Philippe CHARPENTIER (CA Melun Val de Seine)(en visio),  
M. Guy BRANET (Val d'Europe Agglomération, SMAEP de la Brie Boisée)(en visio),  
M. Damien ALLOU CH (CA Val d'Yerres Val de Seine) - représenté par Mme Christine COTTE (en visio),  
M. Gilles CARBONNET (CA Val d'Yerres Val de Seine),  
M. Thomas CHAZAL (CA Val d'Yerres Val de Seine),  
M. Romain COLAS (CA Val d'Yerres Val de Seine),  
Mme Sylvie DONCARLI (CA Val d'Yerres Val de Seine)(en visio),  
M. Christian FERRIER (CA Val d'Yerres Val de Seine)(en visio),  
M. Bruno GALLIER (CA Val d'Yerres Val de Seine)(en visio),  
Mme Christine GARNIER (CA Val d'Yerres Val de Seine)(en visio),

M. Joël GRUERE (CA Val d'Yerres Val de Seine),  
M. Thierry BATTISTI -représenté par Mme Valérie DOLLFUS (en visio)  
Mme Jocelyne FALCONNIER (CA Val d'Yerres Val de Seine)(en visio),  
M. Jean-Claude DEBACKER (C.C Portes Briardes entre Villes et Forêts)(en visio),  
M. Marc CUYPERS (CC du Val Briard)(en visio),  
M. Gilles TROUVÉ (Grand Paris Sud Est Avenir, Métropole du Grand Paris),  
M. Nicolas DUCCELLIER (Grand Paris Sud Est Avenir),  
M. Philippe GAUDIN (Métropole du Grand Paris) - représenté par M. Nicolas DUCCELLIER,  
M. Philippe GAUDIN (Grand Orly Seine Bièvre) - représenté par Mme Elisabeth GAUTIER (en visio)  
M. Didier GONZALES (Grand-Orly Seine Bièvre) - représenté par M. David HOURDEAU,  
M. Alain LALOE (Grand-Orly Seine Bièvre)(en visio),  
Mme Cécile SPANO (Grand-Orly Seine Bièvre)(en visio),  
M. Vincent BEDU (Métropole du Grand Paris) - représenté par M. Joël DIAS DAS AL MAS,  
M. Alphonse BOYE (Métropole du Grand Paris)(en visio) ,  
Mme Vanessa HANNI (Métropole du Grand Paris),  
M. Yves THOREAU (Métropole du Grand Paris)(en visio),  
M. Arnaud VEDIE (Métropole du Grand Paris),

#### **A donné procuration**

M. Jonathan WOFYSY (Chevry-Cossigny) donne pouvoir à M. Romain COLAS

#### **Etaient absents et excusés**

M. Stéphane MOREL (Bernay-Vilbert), M. Jean-Marc DESPLATS (Châteaubleau),  
M. Guillaume BRAC DE LA PERRIERE (Châtres), M. Stéphane VAURY (Courtomer),  
Mme Marie-Christine COQUELET (Favières-en-Brie),  
M. Michel PAPIN (Lésigny, S.I.B.R.A.V, CC Portes Briardes entre Villes et Forêts),  
M. Laurent GADET (Ouiers), M. Jean-Claude DELAVAU (Rozay-en-Brie),  
M. Sébastien DROMIGNY (SaintJust en Brie), M. Franck DUPRESSOIR (Vanvillé),  
M. Joël CHAUVIN (CA Coulommiers Pays de Brie),  
M. Gérard NEPPER (CA Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart),  
M. Claude MACLE (CA de Marne et Gondoire),  
M. Michaël DAMIA TI (CA Val d'Yerres Val de Seine), M. Xavier TAILLI EU (CC Bassée Montois),  
M. Serge HAMELIN (CC de la Brie Nangissienne), M. Luc SAUVIGNON (Brie Comte Robert),  
M. Laurent GAUTIER (CC Portes Briardes entre Villes et Forêts),  
M. Jean-Marc CHANUSSOT (CC Brie des Rivières et Châteaux),  
M. Gérard CHAM PIN (CC Brie des Rivières et Châteaux), M. Philippe FASSELER (CC du Provinois),  
M. Jean-Pierre VIC (Grand-Orly Seine Bièvre), M. Daniel DELORT (Métropole du Grand Paris),  
Mme Isabelle PERIGAULT (S.I.A.E. de la Région de Touquin),  
M. Fabrice STEFANIK (S.I.A.E.P.A. de la région de la Houssaye-en-Brie),

**Le Président :** Bonjour à toutes et à tous. Le quorum étant atteint, j'ouvre cette réunion du Comité Syndical. Je dois vous préciser que cette séance est enregistrée.

Cette réunion, se tenant à la fois en présentiel et en visioconférence, je demanderais à celles et ceux qui souhaiteraient prendre la parole, aussi bien dans cette salle qu'en visio, de bien vouloir énoncer votre nom et prénom, dans un souci d'exhaustivité de notre compte rendu.

Avant d'ouvrir formellement cette séance, je dois vous annoncer une nouvelle extrêmement éprouvante pour l'équipe du SyAGE puisque lundi dernier, Valérie Bocquet, qui servait le Syndicat au sein des Ressources Humaines, est décédée subitement. Nous lui avons, avec les équipes, rendu hommage cet après-midi. Sa disparition, aussi inattendue que brutale, est une véritable épreuve pour l'ensemble des agents. Ses obsèques seront célébrés au crématorium de Valenton mardi prochain à 15h. Evidemment, le Syndicat sera présent et je vous propose, avant d'ouvrir cette séance, d'observer une minute de silence.

*Une minute de silence est observée.*

Le quorum étant atteint, j'ouvre donc cette séance.

Je remercie celles et ceux qui sont présents ici, à Montgeron et vous toutes et tous qui vous êtes connectés.

Nous avons à désigner un secrétaire de séance. Je vous propose que Monsieur Charles Darmon, Secrétaire du Bureau Syndical, soit notre Secrétaire. Y-a-t-il des oppositions ? Je n'en vois pas.

*Monsieur Darmon est désigné secrétaire de séance.*

### **Approbation du Compte-Rendu de la réunion du 20 décembre 2023**

Je sou mets à votre examen le procès-verbal de notre dernière réunion qui s'est tenue le 20 décembre dernier et qui portait principalement sur le Débat d'Orientation Budgétaire. Je ne crois pas avoir été destinataire de demande de correction où d'amendement.

Des oppositions sur ce compte rendu ? Des abstentions ? Je prends un peu de temps pour les collègues qui sont en visio. Si quelqu'un d'ailleurs en visio veut s'exprimer, qu'il n'hésite pas à allumer le micro. Je ne vois pas de demande de prise de parole.

*Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

### **Relevé des décisions prises**

Ainsi que l'exige l'article L.2122 dans son alinéa 22 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous ai rendu compte des décisions que j'ai été amené à prendre, en vertu des délégations que vous avez bien voulu me confier. La synthèse vous a été adressée avec la convocation. Avez-vous des demandes de prise de parole, des questions ? Je n'en vois pas.

Nous allons, à présent, aborder les questions inscrites à l'ordre du jour.

## **1. Budget Primitif 2024**

Je tiens à remercier l'administration, notamment Sébastien Bouillaud, notre Directeur Général Adjoint chargé des Finances et de la Commande Publique, et ses équipes pour le travail qui a été réalisé. Une note détaillée, fournie et complète, relative à notre Budget Primitif 2024, vous a été

adressée. Celui-ci s'inscrit directement dans la droite ligne de ce que nous avons pu examiner au moment du Débat dans l'Orientation Budgétaire.

Je veux simplement rappeler que ce qui a guidé la construction de ce budget est de 3 ordres :

- a) **préservé les marges de manœuvre budgétaires et financières.** Nous savons que celui-ci est appelé à monter en puissance aussi bien pour ce qui relève de la GEMAPI, que pour ce qui relève de la M49, l'assainissement et les eaux pluviales sur le territoire resserré du syndicat. Cette montée en puissance sera étayée par les études qui sont en train d'être conduites pour la GEMAPI.

Je pense notamment à l'étude sur l'Yerres et ses affluents qui nous permettra, demain, d'avoir un programme d'intervention pluriannuel sur l'ensemble du vaste bassin versant. Pour les eaux pluviales et l'assainissement, les schémas directeurs vont déterminer notre programmation pluriannuelle d'investissement à partir de l'horizon 2025.

Vraisemblablement, toutes ces études feront état de besoin d'investissements, dans un cadre pluriannuel, à un niveau, sans doute, supérieur à celui que nous connaissons aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre d'une stratégie que nous avons arrêtée en Commission Finances/Travaux, nous avons considéré qu'il nous fallait préserver nos marges de manœuvre. Ce qui signifie garder une capacité de désendettement suffisamment faible pour pouvoir, demain, investir plus massivement encore que nous le faisons aujourd'hui, et donc maintenir la capacité de désendettement à des niveaux faibles. Nous sommes inférieurs à un an sur le budget principal M 57 et nous sommes autour de 4 ans sur le budget de M 49. Nous avons des ratios financiers qui sont extrêmement satisfaisants et qui nous permettent de dégager des capacités d'investissement pour l'avenir.

- b) **stabiliser les contributions et les redevances** dans l'attente précisément de la connaissance fine des besoins de financement.

Là aussi, nous sommes toujours dans la droite ligne du débat d'intention budgétaire. C'est la stabilité des contributions levées sur les collectivités et les groupements de collectivités adhérents et de la redevance levée sur les usagers sur l'assainissement qui ne concerne que 18 communes de notre établissement.

- c) **engagement budgétaire fort** pour nous permettre d'exercer pleinement, et au service des territoires et de leurs habitants, l'ensemble de nos compétences. Le SyAGE a engagé un certain nombre de travaux pour lui permettre d'exercer, pleinement et totalement, cette compétence dans le cadre d'une stratégie sur laquelle nous aurons à débattre quand les études auront été réalisées. Je considère que l'une des priorités qui doit être la mienne, en tant que Président de notre établissement, c'est précisément de :

- veiller à ce que nous soyons, demain, en capacité d'avoir la même expertise pour l'ensemble du bassin versant que celle que, historiquement, a le syndicat sur la basse vallée de l'Yerres.
- les événements climatiques : nous allons, notamment, veiller à ce qui se passe sur l'Yerres et ses affluents dans les 48 prochaines heures car nous avons une pluviométrie assez forte.

Voilà ce qui guide l'élaboration de ce budget préservation de nos équilibres financiers : la stabilité des contributions. Il faut avoir en face un certain nombre d'objectifs sur lesquels nous nous serons mis d'accord. Nous sommes en train de bâtir collectivement ces objectifs. Je connais la difficulté des communes, des intercommunalités, depuis un certain nombre d'années, et 2024 ne déroge pas la règle, pour boucler leurs budgets. Nous tâchons ici d'agir en responsabilité et donc de faire des efforts chez nous plutôt que de les demander aux autres.

Pour exercer l'ensemble de nos compétences, pleinement et totalement, j'ai réussi à vous faire cette présentation du budget sans prononcer, je crois, le moindre chiffre. Ce n'était pas un objectif

de ma part, mais vous avez les tableaux, l'ensemble des données, ce qui permet de mesurer l'engagement du syndicat. Nous avons des exécutions budgétaires qui sont plutôt satisfaisantes.

En 2024, il y aurait la qualité des eaux au sens large, de prolonger là où nous servons l'assainissement, les eaux pluviales, les dernières mises en séparatif afin d'intervenir utilement sur les pollutions du milieu, avec une priorisation évidemment sur tout ce qui pollue la Seine, et ce dans le cadre de l'organisation à Paris des Jeux olympiques et du plan baignade en Seine.

Sont également prévues, les restaurations de zones humides et de continuité écologique, pour agir utilement sur les qualités physico-chimiques et biologiques de la rivière et qui nous permettra d'améliorer la résilience du territoire.

Je pense notamment à tous les travaux qui sont aujourd'hui construits dans le cadre des projets de la ZEC d'Arminvilliers à Ozoir-la-Ferrière et du Bois de Rosay à Ozouer-le-Voulgis pour donner du sens à ce qui, finalement, justifie l'existence du Syndicat à l'échelle du bassin versant.

Je conclurais mon propos, par ce que ce budget traduit d'ambitieux et de sérieux. Les compétences, qui existent dans cette maison, ne sont pas celles du Président ou des élus, mais sont celles des techniciens qui sont engagés pour traiter des questions fondamentales au service de nos concitoyens. Je me suis un peu éloigné du budget, mais nous manipulons de l'argent public et je crois qu'avec les compétences et les engagements qui sont celles et ceux du personnel du Syndicat, je peux dire qu'il est bien employé.

Et je donne à présent la parole à qui veut l'apprendre. Monsieur Ludovic Pouillot, Maire de Neufmoutiers.

**L. Pouillot :** Tout d'abord, bravo pour la baisse du taux de désendettement. C'est un premier point. J'avais juste une interrogation concernant les chiffres, on n'a pas parlé chiffres, mais c'est toujours important dans un budget sur la dotation du FCTVA. Il y a une augmentation de 266 %. Le chiffre de 327 000€ au chapitre 10, recette, investissement, page 5.

**Le Président :** je donne la parole à Sébastien Bouillaud qui va pouvoir vous donner l'ensemble des éléments

**S. Bouillaud :** il s'agit de la dotation sur le budget principal M 57 au compte 10. C'est bien du FCTVA. Cette retranscription est due justement à la montée en puissance qui se réalise progressivement sur le budget M57 sur l'ensemble des investissements en GEMAPI et il y a un décalage d'un an comme dans la plupart des communes. Ce montant passe de 89 200 € à 327 000 €. Par ailleurs, on a aussi des réalisations qui se déroulent de manière pluriannuelle, sur lesquelles on ne récupère pas forcément la TVA. On récupère la TVA au moment de cette compilation. Cette recette, le FCTVA, s'est automatisée auprès de la Préfecture et donc devenue un peu plus opaque sur certaines opérations. C'est la raison de ce chiffre dans le budget, donc ça retranscrit vraiment cette montée en puissance du budget, en tout cas de l'exécution budgétaire.

**L. Pouillot :** merci pour ces explications et merci encore pour la baisse du taux de désendettement.

**Le Président :** merci à vous. Y-a-t-il d'autres commentaires ou questions ?  
Monsieur Yves Thoreau

**Y. Thoreau :** remarque générale, qui va un petit peu dans le sens de nos derniers échanges, c'est un budget qui répond à la fois aux enjeux et aux objectifs qui ont été fixés, qui restent d'ailleurs

très ambitieux. Mais c'est aussi un budget attentif et prudent pour pouvoir s'adapter aux enjeux futurs. Donc bravo pour cette construction pour ce montage, bravo aux équipes et à cette présentation synthétique mais très pertinente.

**Le Président** : Merci Monsieur Thoreau, je m'associe aux remerciements adressés aux équipes. Monsieur Gilles Carbonnet ?

**G. Carbonnet** : Bonsoir à tous. Je voulais juste réitérer mes remerciements également aux agents des différents services puisqu'on peut souligner que les charges du chapitre 011, charges à caractère général, sont en baisse de 3,62 % dans ce budget donc c'est un effort notable par rapport notamment à l'inflation. Je tiens vraiment à ce que les agents soient remerciés.

**Le Président** : merci. J'imagine que Monsieur Thoreau tout comme Monsieur Carbonnet s'expriment au nom, si ce n'est de l'unanimité des membres de notre Comité, en tout cas d'une large part de de ces membres. Y-a-t-il d'autres commentaires ou questions ? Je n'en vois pas. Il me reste donc à mettre aux voix ce budget, en vous remerciant à la fois des mots qui ont été prononcés et, plus que des mots, de la confiance que vraisemblablement vous nous accordez.

Y-a-t-il des oppositions ? Je laisse du temps pour la visio. Je n'en vois pas. Des abstentions ? Je n'en vois pas non plus

*Mis aux voix, le Budget Primitif 2024 est donc approuvé à l'unanimité*

Je vous en remercie très chaleureusement et je cède à présent la parole à notre Vice-Président chargé des finances, Monsieur Thomas Chazal.

**T. Chazal** : Bonsoir à tous, chers collègues, j'en profite pour vous souhaiter une excellente année. Je vous propose de passer aux différentes fixations de contributions.

## 2. La fixation de la contribution GEMAPI - 2024

C'est une contribution qui comporte plusieurs codes en fonction du périmètre d'intervention et de l'étendue des prestations du SyAGE, de la prise en compte également des emprunts souscrits avant le 01/1/2020 par le SYMBAR, date de son intégration, et à les calculer en appliquant un tarif au nombre d'habitants 2023. Elle était de 7,40€ par habitant pour le bassin versant Yerres, 4,52€ pour le BVY 2, 11,92€ par habitant pour le bassin versant Seine, 1€ par habitant pour la dette SyAGE et 1€ par habitant pour la dette SYMBAR.

Après l'avis favorable de la Commission Finances/Travaux le 10 janvier dernier, il est proposé aux membres de ce Comité de maintenir ce tarif pour 2024.

**Le Président** : Merci Monsieur Chazal. Il y-a-t- il des oppositions ? je n'en vois pas.

*Mis aux voix, la contribution GEMAPI est approuvée à l'unanimité*

## 3. Contribution de Gestion des Eaux Pluviales - 2024.

**T. Chazal** : C'est une contribution qui est déterminée en appliquant au nombre d'habitants un tarif. Celui-ci était de 38,80€ par habitant en 2023.

Après l'avis favorable de la Commission Finances/Travaux le 10 janvier dernier, il est proposé aux membres de ce Comité de maintenir ce tarif pour 2024.

**Le Président** : Merci Monsieur Chazal. Il y-a-t- il des oppositions ? je n'en vois pas.

*Mis aux voix, la contribution de la Gestion des Eaux Pluviales 2024 est approuvée à l'unanimité.*

#### 4. Fixation de la contribution SAGE

**T. Chazal** : C'est une contribution qui est déterminée en appliquant un tarif au nombre d'habitants. Celui-ci était de 0,32€ par habitant en 2023. Il est inchangé depuis 2017.

Après l'avis favorable de la Commission Finances/Travaux le 10 janvier dernier, il est proposé aux membres de ce Comité de maintenir ce tarif pour 2024.

**Le Président** : y-a-t- il des oppositions ? je n'en vois pas.

*Mis aux voix, la contribution du SAGE de l'Yerres est approuvée à l'unanimité.*

#### 5. Révision des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement

**Le Président** : Le dernier point à l'ordre du jour concerne les révisions des AP/CP, Autorisations de Programme et Crédits de Paiement. Je redonne la parole à Thomas Chazal.

**T. Chazal** : il convient de procéder à la révision de ces AP/CP pour tenir compte des ajustements proposés à l'échelle de l'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement. Au total, 51 AP/CP ont été présentées au Budget 2023, dont 29 en M49, 20 en M 57 et 2 sur le budget du SAGE. Parmi ces 51 AP/CP, 6 d'entre elles ont été terminées en 2023. Vous avez la liste qui est jointe à votre dossier et qui donne la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement.

Après l'avis favorable de la Commission Finances/Travaux le 10 janvier dernier, il est proposé aux membres de ce Comité d'adopter la révision de ces AP/CP.

**Le Président** : Merci Monsieur Chazal. Des commentaires ou des questions ? Je n'en vois pas.

*Mis aux voix, la révision de ces 45 AP/CP est adoptée à l'unanimité.*

**Le Président** : Voilà l'ensemble des points que nous avons à examiner ce soir. Cet établissement est, avec près de 60 millions d'euros de budget, lorsqu'on cumule à la fois le budget principal et les budgets annexes, un établissement conséquent en termes de gestion de deniers publics. Je suis parfaitement conscient qu'il a à gérer, au titre de ses compétences, des sujets qui peuvent intéresser ou questionner. Parfois, et c'est la priorité que j'ai assignée au service Communication, l'action qui peut être la nôtre peut paraître obscure et lointaine.

Je profite de l'occasion de ce Comité auquel participe notamment grâce à la Visio, des représentants de l'intégralité des territoires membres pour préciser que je suis à la disposition de l'ensemble des collectivités ou groupements adhérents pour échanger, dialoguer, donner les informations.

Vous pouvez solliciter, notamment par l'intermédiaire de la Directrice Générale des Services, Nathalie Guesdon, toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin.

Enfin, je veux remercier les membres du Bureau qui m'épaulent parce qu'ils sont particulièrement investis dans la vie de notre syndicat.

Y-a-t-il des demandes de prise de parole ? Madame Garnier, Maire de Quincy sous Sénart.

**C. Garnier** : Bonjour Monsieur le Président, Bonjour à toutes et à tous. Comme l'ont dit mes collègues, j'ai trouvé un budget sincère, vraiment un très bon budget et je vous en remercie. Je voulais aussi vraiment remercier toute l'équipe par rapport aux inondations du 9 et 10 décembre dernier. Le SyAGE a fait un travail remarquable. On a une très bonne communication. On a pu informer nos riverains en temps et en heure et vraiment je souhaitais et tenais à vous en remercier. Pour les maires de nos communes touchées, c'est important. Je sais que c'est un travail considérable et vous avez été sur le front de nombreux jours puisque ça a duré plus d'une semaine. Voilà ce que je voulais dire ce soir.

**Le Président** : merci beaucoup, Madame Garnier pour ces félicitations et ces encouragements. Je dis encouragements parce que, vraisemblablement, au regard des prévisions météo et de l'état des nappes et des sols, il est possible que l'épisode de début décembre n'ait été qu'un entraînement. En tout cas, nous restons particulièrement vigilants sur le risque de crue. Ne serait-ce que, au moment même où je vous parle, parce qu'on a eu des précipitations conséquentes sur le bassin versant, nous pourrions avoir des risques de débordements sur certains secteurs dans les prochaines heures.

Là aussi, le SyAGE monte en puissance sur le SIRYAC (Système d'Information des Riverains pour l'Alerte Crue). Nous sommes en train de monter en compétence sur l'ensemble du bassin versant. Nous avons désormais du reporting avec 16 stations de mesures des débits en continu qui ont été installées sur le territoire amont. Nous sommes en train d'affiner les modèles qui nous permettront encore de faire de meilleures prévisions aussi bien sur l'aval que sur l'amont. Et dans les prochaines semaines, nous allons élargir le dispositif SIRYAC sur le territoire du Bassin versant pour les riverains concernés par le risque inondation que connaissent bien les habitants de l'aval. Donc merci Madame Garnier pour ces mots que je prends comme des encouragements à poursuivre et à accélérer.

Y-a-t-il d'autres commentaires où questions ? Je n'en vois pas.

Il me reste à vous remercier vraiment de votre participation. Soyez prudents dans vos déplacements et à vous souhaiter à toutes et tous, du fond du cœur, une très, très belle année, aussi bien dans votre engagement au service de la vie collective que dans votre vie personnelle, et je vous donne rendez-vous pour celles et ceux qui le pourront pour les vœux de notre établissement, ce vendredi 19 à 11h, en la salle la Marmite à Chevry-Cossigny.

La séance est levée à 20h10

  
Le Président  
Romain COLAS

